

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

PRESENTS: ROQUE -AUDIBERT – DELHON - LABROUSSE –LAVAL- LEMBOUB – LESVIGNE JP. – LESVIGNE S- MANDEIX – MONMARTY -TESSANDIER-

Secrétaire de Séance : LEMBOUB Brigitte

Date de convocation : 09.01.2024

PLUi

Le Conseil municipal est appelé à délibérer sur l'arrêt du PLUi en date du 28 novembre 2023. Suite à un débat animé, il est EMIS un avis DEFAVORABLE par 3 contre – 7 abstentions et 1 pour.

PRIME AGENTS

Pour les agents contractuels représentera environ 46 € brut mensuel.

Voté à l'unanimité

CONTRAT CNP

Les contrats CNP sont renouvelés à l'unanimité.

AUTORISATION ¼ budget investissement N-1

Le Conseil autorise la Maire a utilisé ¼ du budget investissement de N-1 jusqu'au vote du budget 2024.

ZA EnR

La Maire présente le courrier qui prévoit que les communes définissent des zones d'accélération des énergies renouvelables par délibération.

Le Conseil reporte ce sujet à la prochaine réunion du conseil.

SUBVENTION

Le Conseil décide de verser une subvention de 900 € à l'association « TENNIS ALLOIS » afin de participer à la remise en état du cours.

LOCATION SALLE

Il faut revoir le contrat, le nettoyage, les documents à remettre lors de la prise des clés.

Une personne référente doit être désignée pour les associations.

Faire une mise au point avec les différentes personnes gravitant autour de la gestion.

FRESQUE DU CLIMAT

Madame BRASQUIES-MANTIN propose un atelier pédagogique tout public d'une durée de 3 heures. Le Conseil donne un avis favorable avec une orientation plutôt sur la tranche d'âge 10/14 ans sur une période de vacances scolaires. A préciser.

DIVERS

*remerciements des aînés pour le cadeau de fin d'année

*subvention foyer socio-éducatif collège de Belvés : contre à l'unanimité

*lettre famille BRASQUIES : demande sens unique route des Galets : réponse négative

*lettre M ROBIN concernant le dallage de l'église qui est très abimé : pas d'actualité

*lettre M KNOTH concernant la sécurité sur les routes : pas de suite donnée

*SMD3 : la commune ne souhaite pas répondre concernant les personnes qui n'ont pas de badge.

*Cantine : revoir problème budget/courses/quantité

*Cale Ferrand : dénivellement de la chaussée entre la zone pavée et la zone bétonnée : à revoir